



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
ENTRE DORE ET ALLIER
29, avenue Verdun
63190 LEZOUX**

MARCHES PUBLICS DE SERVICES

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

**PRESTATIONS D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DES ZA DE LA
CCEDA ET DES EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES**

N° de Marché

	0	1	-	2	0	1	8
--	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

MISSIONS SUR LE PARC D'ACTIVITES ENTRE DORE ET ALLIER

I – ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET LIBRES

Ce prix rémunère au mètre carré la fauche des parcelles qui restent à commercialiser sur le PAI (Ilot central de la ZAC).

I.1 La fauche des parcelles restant à commercialiser (le m²).....€ HT

En toutes lettres.....
.....

Ce prix rémunère au mètre carré la tonte des accotements et des espaces de pré-verdissement (y compris l'entretien des abords du poste de transformation situé Allée des Frênes et de l'enceinte de la station de relèvement des eaux usées du PAI située Allée des Noisetiers).

I. 2 La tonte des espaces de pré-verdissement = allée forestière (le m²).....€ HT

En toutes lettres.....
.....

II – ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS / AMENAGEMENTS RELATIFS A LA GESTION DES EAUX PLUVIALES (NOUES ET BASSINS)

II. 1 Entretien des noues paysagères

Ce prix rémunère, au mètre carré, la fauche et l'entretien des plantations dans les noues, comprenant :

- Le maintien propre des espaces y compris l'enlèvement des déchets et éventuels flottants
- Le nettoyage à l'eau claire des parements brique au niveau du franchissement des entrées de lots
- Le désherbage manuel autour des graminées et vivaces à raison de 3 à 5 passages annuels
- L'arrachage nécessaire de l'ambrosie si nécessaire en juillet

- La fourniture et la mise en place d'engrais organique en fumure d'entretien
- Taille des graminées et vivaces (1 fois par an)

II.1 Entretien des noues paysagères (le m²).....€ HT

En toutes lettres.....
.....

II.2 Entretien des bassins d'infiltration

Ce prix rémunère au forfait, l'entretien des bassins d'infiltration comprenant :

- La fauche des espaces verts situés à l'intérieur des bassins à raison d'un passage annuel (fauche tardive) y compris les abords des bassins sur un mètre ;
- Le dégagement de la végétation prise dans les panneaux de clôtures le cas échéant ;
- La taille des arbustes, si nécessaire
- L'entretien des arbres plantés autour et dans les bassins d'infiltration (taille, suivi du tuteurage des arbres / remise en place ou enlèvement des tuteurs en fonction de la croissance des sujets)
- Le ramassage et l'évacuation des éventuels déchets déposés (papiers, cartons, bouteilles en verre et en plastique, etc)

II.2 Entretien des bassins d'infiltration (forfait).....€ HT

En toutes lettres.....
.....

II.3 Nettoyage des ouvrages de régulation sur les noues

Ce prix rémunère à l'unité le nettoyage à l'eau claire des ouvrages en béton installés sur les noues (brossage et évacuation des éventuels résidus et/ou flottants).

II.3 Nettoyage des ouvrages de régulation sur les noues (unité).....€ HT

En toutes lettres.....
.....

III – ENTRETIEN DU CHEMINEMENT PIETONNIER

Ce prix rémunère, au mètre carré, le désherbage alternatif du cheminement piétonnier du Parc d'Activités Entre Dore et Allier aménagé sur 3800 m² en Tranche 1 et 2. Il vise à maintenir un bon état de propreté du cheminement.

III. Le désherbage du Cheminement piétonnier sur le Parc d'Activités (le m²).....€ HT

En toutes lettres.....

IV –ENTRETIEN DES FOSSES

Des fossés ont été aménagés en Tranche 1 et 2 des travaux de viabilisation du Parc d'Activités Entre Dore et Allier, ce prix rémunère la fauche du fossé (intérieur et abords) au mètre linéaire, y compris le ramassage et l'évacuation des déchets verts. Préalablement, les éventuels déchets déposés dans les fossés seront ramassés et évacués.

IV. La fauche du fossé (le mètre linéaire).....€ HT

En toutes lettres.....

V – ENTRETIEN DES PLANTATIONS DES ALLEES FORESTIERES

Ce prix rémunère, forfaitairement, l'entretien des arbres tiges, d'alignement, coupés et jeunes plants forestiers plantés lors de la Tranche 1 et 2 des travaux :

- le suivi du tuteurage avec vérification des liens ou colliers (l'enlèvement des tuteurs ou la remise en place de ceux-ci en fonction de la croissance du sujet)
- le suivi des protections anti-rongeurs installés sur les jeunes plants forestiers (enlèvement / remise en place en fonction de la croissance du jeune plant)
- l'arrosage à la citerne ou tout autre moyen, à raison de 10 à 12 interventions minimum par an, compris entre 15 et 20 litres par intervention pour les jeunes plants forestiers remplacés en 2018 ¹
- la fourniture et mise en place d'engrais organique en fumure d'entretien à raison de 10 g minimum par sujet pour les jeunes plants forestiers replantés en 2018

- taille de maintien et d'émondage
- l'arrachage si nécessaire, de l'ambrosie
- la destruction des nids de chenilles processionnaires en cas d'apparition
- l'arrachage des JPF ou arbustes morts plantés lors des travaux de la Tranche 1 et 2, y compris leur évacuation

Il est précisé que l'eau nécessaire à l'arrosage des JPF et des arbres tiges replantés en 2018 pourra être prélevée sur le branchement AEP destiné à cet effet, et localisé à l'entrée sud du PAI. Le titulaire veillera à relever ses consommations en eau, qui lui seront ensuite facturées en fin d'année directement par le SIAEP Dore Allier (Gestionnaire AEP).

V. Entretien des plantations des allées forestières (forfait).....€ HT
En toutes lettres.....
.....

VI- ENTRETIEN DE LA SIGNALÉTIQUE DES RUES / ENTREPRISES

Ce prix rémunère, à l'unité, le nettoyage à l'eau claire (eau non pressurisée) des ensembles de signalétique des rues et des entreprises installés sur le Parc d'Activités Entre Dore et Allier de façon à conserver le mobilier propre.

VI. Nettoyage d'un ensemble bi-mât + lames (unité).....€ HT
En toutes lettres.....
.....

VII- ENTRETIEN DES AVALOIRS

Ce prix rémunère, à l'unité, le nettoyage des avaloirs du Parc d'Activités Entre Dore et Allier y compris l'évacuation des déchets flottants, feuilles, amas de terre qui pourraient colmater l'avaloir. Les avaloirs seront nettoyés en quatre étapes par un curage manuel comprenant :

- 1/ Soulèvement de la grille des avaloirs
- 2/ Enlèvement de la boue et des feuilles
- 3/ Nettoyage
- 4/ Remise en place de la grille

En cas de difficulté, le nettoyage de l'avaloir pourra se faire à l'hydro-cureur. Dans cette éventualité, les services de la CCEDA seront avertis.

L'objectif est d'assurer un entretien régulier sur le réseau d'eau pluvial de façon à éviter les engorgements d'eau et la formation d'eau stagnante sur la chaussée.

VII. Nettoyage d'un avaloir (unité).....€
HT

En toutes
lettres.....
.....

VIII – ENTRETIEN DE L'ENTREE SUD DU PARC D'ACTIVITES ENTRE DORE ET ALLIER

Ce prix rémunère, au forfait, le débroussaillage sur 300 m², l'enlèvement des encombrants, la remise en place, le cas échéant, des barrières type K16 en place de façon à donner une bonne image de l'entrée sud du Parc d'Activités.

VIII. Entretien de l'entrée sud du PAI
(forfait).....€ HT

En toutes
lettres.....
.....

MISSIONS SUR LES ZONES D'ACTIVITES DE LA CCEDA (ZI les Hautes à Lezoux, ZA Le Bournat à Orléat et ZI Hautes Technologies à Peschadoires)

I – ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET LIBRES

Ce prix rémunère, au mètre carré, la tonte des accotements enherbés des zones d'activités Les Hautes à Lezoux et Le Bournat à Orléat y compris les abords du transformateur pour chaque ZA et l'espace enherbé devant l'entreprise SVS@CAP dans la ZA Le Bournat à Orléat.

I. 1 La tonte des accotements enherbés (le
m²).....€ HT

En toutes
lettres.....
.....

II – FAUCHE DE PARCELLE (ZA Le BOURNAT)

Ce prix rémunère au mètre carré la fauche de la parcelle qui reste à commercialiser sur la ZA Le Bournat à Orléat (2500 m2).

II. La fauche de la parcelle restant à commercialiser (le m ²).....	€ HT
En toutes lettres.....	
.....	

III – ENTRETIEN DES CHEMINEMENTS PIETONNIERS

Ce prix rémunère, au mètre carré, le désherbage alternatif des cheminements piétonniers des ZA Le Bournat (Orléat) et Hautes Technologies (Peschadoires). Il vise à maintenir un bon état de propreté du cheminement par suppression des adventices. Un désherbage mécanique est préconisé.

III. Le désherbage des cheminements piétonniers sur les ZA (le m ²).....	€ HT
En toutes lettres.....	
.....	

IV – ENTRETIEN DES FOSSES

Ce prix rémunère, au forfait, l'entretien des fossés de la ZA Le Bournat.

IV – Entretien des fossés ZA Le Bournat (le forfait).....	€ HT
En toutes lettres.....	
.....	

V – ENTRETIEN DES BORDURES CC2 SUR LA ZI LES HAUTES A LEZOUX

Ce prix rémunère, au forfait, le désherbage des bordures CC2 situées le long des axes de voiries de la ZI les Hautes à Lezoux.

V – Entretien des bordures CC ZIH Lezoux (le forfait).....	€ HT
--	------

En toutes lettres.....
.....

VI- ENTRETIEN DE LA SIGNALÉTIQUE DES RUES / ENTREPRISES

Ce prix rémunère, à l'unité, le nettoyage à l'eau claire (eau non pressurisée) des ensembles de signalétique des rues et des entreprises installés sur les zones d'activités Les Hautes, Le Bournat et Hautes Technologies de façon à conserver le mobilier propre.

VII. Nettoyage d'un ensemble bi-mât + lames (unité).....€ HT
En toutes lettres.....
.....

MISSIONS SUR LES EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES DE LA CCEDA

I - ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA MEDIATHEQUE ENTRE DORE ET ALLIER

I-1 Ce prix rémunère, au mètre carré, la tonte des espaces verts situés aux abords de la médiathèque Entre Dore et Allier

I. 1 La tonte des espaces verts (le m²).....€ HT
En toutes lettres.....
.....

I – 2 Ce prix rémunère forfaitairement, le ramassage des déchets, leur évacuation préalablement à la tonte, ainsi que le nettoyage des grilles situées au pied des murs rideaux vitrés de la médiathèque.

I. 2 Ramassage, évacuation des déchets, nettoyage des grilles (le forfait).....€ HT

En toutes lettres.....
.....

I.3 Ce prix rémunère, au forfait, l'arrosage du gazon semé aux abords de la médiathèque de façon à garantir sa pousse.

I. 3 L'arrosage des espaces verts (le forfait pour un arrosage).....€ HT

En toutes lettres.....
.....

I-4 Ce prix rémunère, au forfait, l'entretien du massif de graminées situé aux abords de la médiathèque Entre Dore et Allier.

I. 4 L'entretien des massifs de graminées (le forfait).....€ HT

En toutes lettres.....
.....

II – ENTRETIEN DES ABORDS DU TERRAIN DE TENNIS COUVERT

Ce prix rémunère, au mètre carré, la tonte des espaces verts situés aux abords des terrains de tennis couverts à Lezoux.

II La tonte des espaces verts (le m²).....€ HT

En toutes lettres.....
.....

III – ENTRETIEN DU TERRAIN COUBERTIN

Ce prix rémunère, au forfait, l'entretien du terrain appartenant à la CCEDA situé au 2 rue Pierre de Coubertin à Lezoux (taille de la haie et débroussaillage annuel du terrain), y compris l'évacuation des déchets verts.

IV L'entretien du terrain Coubertin (le forfait).....	€ HT
En toutes lettres.....	
.....	